



**47^{EME} SERIE DE REUNION DES
ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI**

**DECLARATION GENERALE DE MADAME AMAH MARIE TEHOVA,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE
LA DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

Genève (Suisse), du 22 septembre au 1^{er} octobre 2009

Monsieur le président, son excellence Monsieur DUMONT;

Monsieur le directeur Général, Francis GURRY;

Mesdames et messieurs les ministres ;

Excellence Mesdames et messieurs les ambassadeurs ;

Mesdames et messieurs ;

A l'instar de tous les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, permettez, monsieur le président, que je vous adresse mes très sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la 47^{ème} série de réunions des Etats membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle, tout en vous assurant du soutien total de la Côte d'ivoire dans la conduite des travaux de notre auguste assemblée.

Au président sortant, je voudrais témoigner ma reconnaissance pour le travail remarquable de conciliateur qu'il a eu à mener durant son mandat et, qui a permis à notre organisation d'avancer sur les dossiers aussi important que l'élection du Directeur Général et l'adoption du programme et budget 2008-2009 qui présentait les objectifs stratégiques du nouveau Directeur Général.

L'adoption des objectifs stratégiques proposés par le Directeur Général Monsieur Francis GURRY auquel mon pays réitère son soutien marque avec la nomination de la nouvelle équipe dirigeante une ère nouvelle pour notre organisation.

Je voudrais Monsieur le Président rendre un hommage aux vice-directeurs généraux et directeurs généraux adjoints sortants pour le travail accompli et leur souhaiter bonne chance pour le choix qu'ils seront amenés à faire par la suite.

A leurs successeurs, je voudrais exprimer toutes mes félicitations et beaucoup de succès dans la gestion et la mise en œuvre des programmes dont ils auront la charge. Ils pourront compter sur le soutien constant de ma délégation.

Monsieur le Directeur Général, je voudrais après avoir écouté votre rapport, vous féliciter et vous dire toute mon admiration pour le travail accompli en une année. Certes beaucoup reste à faire mais je me permets d'apprécier ce qui a été fait dans les domaines suivants :

- le réalignement stratégique qui reste un chantier de long terme ;
- le renforcement de la communication avec les Etats membres ;
- l'amélioration des services offerts en matière d'enregistrement internationaux et,

- la culture de service et de transparence que vous vous proposer d'inculquer.

Vous avez maintenant votre équipe, les Etats attendent désormais la mise en œuvre de votre programme qui comme nous l'espérons, inscrira l'OMPI dans une ère nouvelle.

Une ère qui permette à l'OMPI de répondre de manière effective aux attentes et aux besoins de développement des pays en développement et pays les moins avancés.

La réussite d'un tel programme passe nécessairement par une approche consensuelle, et un partenariat entre les Etats membres et l'OMPI.

L'adoption de l'Agenda du développement de l'OMPI exige que nous transformions le consensus politique en actions concrètes permettant aux Etats en développement de tirer le meilleur parti d'un système de propriété intellectuelle équilibré tenant compte des spécificités et besoins de chaque partenaire.

Le consensus souhaité et le partenariat indispensable trouveront tout leur sens dans la mise en œuvre du volet normatif de l'OMPI. Nous devons œuvrer dans un esprit constructif à la recherche de solutions nous permettant de sortir du blocage que l'OMPI connaît depuis des années dans ce domaine.

La vie dans le système multilatéral exige des concessions mutuelles. Concessions et compromis qui, loin d'être une faiblesse, font partie de la dynamique du système.

Monsieur le Directeur Général

Permettez-moi de m'attarder sur le programme de coopération pour le développement qui, pour nous, représente un des volets majeurs de votre programme général.

Je me réjouis de l'attention toute particulière que vous lui apporté et votre engagement à le rendre plus concret et plus effectif pour les pays en développement. Nous en avons besoin pour le renforcement de nos infrastructures et de nos ressources humaines de manière à créer un environnement indispensable à notre développement. Car nous sommes convaincus que la propriété intellectuelle a un rôle important dans la définition et la mise en œuvre de nos politiques de développement économique, sociale et culturelle.

La Côte d'Ivoire qui croit aux possibilités qu'offre le système de la propriété intellectuelle dans la promotion de la technologie, du commerce et la recherche de

solutions à bien de problèmes émergents, vient de se doter d'un plan national de développement de la propriété industrielle (PNDPI)

Ce plan qui a été élaboré avec l'appui de l'OMPI vise cinq (5) grands axes à savoir :

1. La définition d'une stratégie de propriété industrielle ;
2. Le renforcement du cadre législatif et réglementaire de la propriété industrielle ;
3. La modernisation de l'administration de la propriété industrielle ;
4. La promotion de l'utilisation stratégique de la propriété industrielle par les entreprises ;
5. La promotion de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement et de la recherche

Le plan national de développement de la propriété industrielle constitue un outil stratégique sur lequel notre pays entend s'appuyer pour prendre un avantage comparatif dans les secteurs clés de l'économie. Ce afin d'impulser son développement économique et social. A cet égard, mon gouvernement compte sur l'appui de l'OMPI pour sa mise en œuvre.

Monsieur le Directeur général, votre programme introduit l'Organisation dans une ère nouvelle et mon pays s'en réjouit et soutient les initiatives prises dans le cadre du programme relatif aux questions mondiales. L'OMPI est une organisation ouverte aux questions économiques et de société et c'est à juste titre qu'elle devrait proposer des réponses aux problèmes tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, la santé publique et le transfert de technologie. Ma délégation, Monsieur le Directeur Général vous encourage à vous y engager.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les ministres

Je ne saurai terminé mon propos sans remercier le secrétariat d'avoir organiser ce segment de haut niveau qui nous donne l'occasion d'échanger, de partager nos préoccupations et de faire part de nos attentes respectives.

Je souhaite seulement que la prochaine session se tienne dans une salle de conférence plus grande. Toute la proposition tendant à régler cette question recevra tout le soutien de ma délégation.

Je vous remercie et souhaite plein succès aux travaux de la 47^{ème} session des assemblées des Etats membres.